



Améliorez la performance énergétique de votre logement

Des Aides Exceptionnelles sont disponibles

UNE RÈGLE IMPÉRATIVE

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'obtention de l'accord du ou des organismes sollicités.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

prendre contact
au **05-45-95-62-02**
ou contact.charente@solihha.fr

Une multitude de financements sont aujourd'hui mobilisables pour améliorer la performance énergétique de son logement (isolation des toitures ou installation de pompes à chaleur pour 1 €).

Il est alors difficile pour un particulier de faire un choix parmi cette affluence d'offres, qui se traduit souvent par un harcèlement téléphonique et parfois par des propositions peu scrupuleuses.

QUI SOMMES NOUS ?

SOLIHA est une association loi 1901, qui œuvre depuis 1970, à l'amélioration des conditions de logement des particuliers sur le Département de la Charente.

AVANTAGES DE L'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE SOLIHA

- Bénéficier, lors d'une visite à domicile, d'un diagnostic thermique qui permettra de prioriser les travaux à réaliser
- Avoir connaissance de tous les dispositifs d'aides et profiter d'un accompagnement pour les mobiliser
- Garder le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux
- Bénéficier, selon le statut du demandeur, d'une gestion des fonds, sans avoir à avancer le montant des aides financières
- Bénéficier d'une visite à l'issue des travaux, permettant de valider le versement des aides financières
- Selon les financements mobilisés, le coût de l'accompagnement apporté par SOLIHA sera, dans 75% des situations, entièrement pris en charge par les organismes financeurs

CONDITIONS

- aides soumises à des conditions de ressources
- les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir obtenu les accords de financement
- Ils doivent être réalisés par des entreprises ayant le label RGE
- Le propriétaire s'engage à occuper le logement à titre de résidence principale pendant 6 ans.

FINANCEURS

- ANAH
- Département
- GRDF
- Certaines collectivités...

CRITERES DE RESSOURCES

Revenu fiscal de référence à ne pas dépasser (dernier avis d'imposition)

Nbre de personne composant le ménage	Très Modeste	Modeste
1	15 262 €	19 565 €
2	22 320 €	28 614 €
3	26 844 €	34 411 €
4	31 359 €	40 201 €
5	35 894 €	46 015 €
par personne supplémentaire	4 526 €	5 797 €

COMMENT SOLLICITER LES AIDES ?

En vous inscrivant sur le site de l'Anah :
https://monprojet.anah.gouv.fr/pages/infos_po

En choisissant **SOLIHA Charente**
comme **Assistant à Maîtrise d'Ouvrage**

UN EXEMPLE

Description de la situation et du logement actuel

- Couple aux revenus très modestes
- Maison de ville des années 1960
 - Chaudière fuel ancienne
 - Menuiseries simple vitrage
 - Absence d'isolation en toiture
 - Etiquette énergétique F

Projet envisagé

- Installation d'une chaudière à condensation
- Remplacement des menuiseries par un vitrage isolant
- Isolation des combles
- Etiquette énergétique après travaux : D

Coût des travaux : 29 540 € TTC

Frais d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage SOLIHA : 800 €

Subventions mobilisables

- Subvention Anah (50 %) : 14 000 €
- Allocation Solidarité Ecologique (10 %) : 4 000 €
- Subvention Département (15 %) : 3 000 €
- Prime GRDF raccordement réseau de gaz : 400 €

Total subventions travaux : 21 400 €

Subvention Anah frais AMO SOLIHA : 583 €

Exemple de financement donné à titre indicatif, sous réserve de modifications ou d'évolutions des règlements d'attribution des organismes mentionnés.

Fiche de renseignements à compléter - Propriétaires Occupants

Demandeur :

Nom, Prénom :

Adresse actuelle : Commune :

Adresse des travaux : Commune :

Tél fixe : Tél portable : Mail :

Tierce personne : (Personne, autre que le demandeur, à contacter pour l'instruction du dossier) :

Nom, Prénom : Téléphone :

Adresse : Commune :

Situation du demandeur

Statut d'occupant : Propriétaire Ususufruitier Locataire

Revenu fiscal de référence : (Dernier avis d'imposition)

Nombre d'occupants du logement :

Pour les personnes retraitées :

Caisse de retraite auprès de laquelle vous avez le plus de trimestres cotisés

N° de sécurité sociale :

Vous êtes bénéficiaire de l'IRCANTEC Vous êtes bénéficiaire de l'APA Vous possédez une carte d'invalidité

Etes-vous retraité(e) du secteur privé : OUI NON

Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite :

Nature de votre handicap :

État : stabilisé Évolutif

	OUI	NON		OUI	NON
Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ?			Utilisez-vous un fauteuil roulant		
Utilisez-vous des aides à la marche (cannes...)			Avez-vous besoin d'aide pour la toilette		
Franchissez-vous des marches ou un escalier					

Type de logement : maison de plain-pied à étage sur sous sol
Appartement avec ascenseur sans ascenseur

Équipement actuel de votre salle d'eau/salle de bains : baignoire douche lavabo WC

Personnes occupant le logement :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté
1	Vous même			
2	Votre conjoint			
3				
4				
5				
6				
7				

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide pour l'amélioration de votre logement au cours des 5 dernières années ?

OUI NON Si oui, auprès de quel organisme ?

	OUI	NON	DATE
Avez-vous bénéficié d'un prêt à Taux Zéro acquisition/travaux ?			
Avez-vous bénéficié d'un Eco-prêt à Taux Zéro pour travaux d'économies d'énergie ?			



Merci de tourner la page

Equipement de votre logement actuel

Année de construction : Nombre de niveaux : Surface Habitable : m²

Le logement a-t'il fait l'objet de travaux de rénovation thermique ? oui non

Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Isolation:

Isolation des murs extérieurs : oui non Épaisseur : Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Isolation des plafonds du dernier étage : oui non Épaisseur : Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Menuiseries :

Simple vitrage

Double vitrage

Triple vitrage

Menuiseries à remplacer Oui

Non - Nombre de menuiseries à remplacer :

Ventilation :

Ventilation Mécanique Contrôlée

Ventilation naturelle

Pas de Ventilation

Chauffage :

Convecteurs électriques Nombre :

Insert Bois

Poêle Bois

Poêle Fuel

Chauffage central : oui non

Au Fuel

Gaz citerne

Gaz de ville

Bois

Granulés

Age de la chaudière : ans

Autre chauffage :

Production d'eau chaude :

Électrique

Au Gaz

Au Fuel

Par chaudière Chauffage central

Chauffe-eau individuel

Age de l'appareil

TRAVAUX ENVISAGES - Maîtrise de l'énergie

Isolation verticale (murs) :

Isolation des murs par l'extérieur :

Isolation des murs par l'intérieur :

Isolation horizontale : Toiture - rampants

Combles perdus

Plafonds

Travaux portant sur le chauffage

Création de Chauffage central :

Chaudière au Fuel

Chaudière au gaz naturel

Chaudière au gaz propane citerne

Chaudière à granulés bois

Pompe à Chaleur Air / Air

Pompe à Chaleur Air / Eau

Autre chauffage

Remplacement des menuiseries :

Remplacement du simple vitrage existant par du double vitrage :

Remplacement du double vitrage existant par du double vitrage :

Production d'eau chaude sanitaire :

Chauffe-eau thermodynamique :

Chauffe-eau solaire :

Autre :

TRAVAUX ENVISAGES - Adaptation du logement

Transformation ou création d'une salle d'eau :

Remplacement baignoire par douche :

Création d'une salle d'eau :

Adaptation des équipements sanitaires :

Travaux d'accessibilité du logement :

Création d'un monte escalier :

Création d'un ascenseur :

Création de plans inclinés :

Autres travaux

Les différentes étapes de votre demande

Documents qui vous seront demandés :

- ❖ Copies des deux derniers avis d'imposition, ou non-imposition, reçus
- ❖ Les devis éventuels des travaux envisagés
- ❖ Un croquis ou un plan coté de votre logement (si vous en possédez un)
- ❖ Une copie de votre carte d'invalidité (si vous en possédez une)
- ❖ Une copie de votre carte nationale d'identité
- ❖ Un relevé d'identité bancaire

Les différentes étapes d'instruction de vos demandes de subventions :

1. A réception de la fiche de renseignements, détermination des organismes susceptibles de vous apporter une aide financière pour vos travaux et du Conseiller SOLIHA qui suivra votre demande
2. Envoi d'un devis d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (*frais de dossier SOLIHA pour l'instruction de votre demande dont le coût pourra être partiellement ou totalement pris en charge par l'organisme qui vous apportera les subventions*)
3. A réception du devis d'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage signé – programmation d'une visite diagnostic du Conseiller Technique de SOLIHA
4. Lors de la visite du conseiller technique de SOLIHA :
 - Réalisation du diagnostic de votre logement
 - Formalisation de votre demande de subvention (signature des imprimés de demandes ou assistance à la création de votre demande sur la plateforme internet selon les organismes financeurs à solliciter)
5. A réception des documents mentionnés et à l'issue de la visite – validation par SOLIHA de la demande auprès du financeur
6. SOLIHA vous adresse un plan de financement récapitulatif avec l'ensemble des financements sollicités
7. A réception de tous les accords des organismes sollicités vous serez autorisés à commencer vos travaux (délais d'obtention des accords sont **à minima de 2 mois** et varient selon les financeurs qui interviendront (pour des travaux d'urgence merci de nous en informer afin que nous sollicitons une dérogation)
8. A la fin des travaux, nous fournir les factures (avec, pour l'Anah, les imprimés de règlement que vous avez reçu avec votre accord de subvention) – visite de contrôle des travaux par le conseiller technique de SOLIHA
9. SOLIHA sollicite auprès des financeurs le versement des aides :
 - Soit auprès de l'entreprise qui est intervenue (pour Action Logement)
 - Soit auprès de SOLIHA qui vous les reversera (pour certaines caisses de retraite)
 - Soit sur votre compte en banque (pour l'Agence Nationale de l'Habitat / Département)

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant d'avoir obtenu l'accord des organismes sollicités

28/01/2021

